

Chroniques parlementaires, chroniques alimentaires : le cas des « Lettres de Bordeaux » d'Émile Zola

Éloïse Pontbriand

J'envoie *incognito* au *Sémaphore de Marseille* une correspondance qui m'aide à faire bouillir ma marmite. C'est une de mes petites hontes cachées¹.

Après la chute du second Empire et à la veille de la Commune de Paris, alors que l'Assemblée siège à Bordeaux, Émile Zola se lance dans la chronique parlementaire avec une série d'articles intitulée les « Lettres de Bordeaux ». Le gouvernement s'étant déplacé dans cette ville en février 1871, Zola n'est pas le seul à rendre compte des séances de la Chambre sous forme de correspondances pour la presse. Jules Claretie, notamment, envoie aussi à cette époque au quotidien *Le Siècle* une chronique du même nom². Cependant, le cas des « Lettres de Bordeaux » produites par Zola se distingue, car ce dernier fait paraître ses articles à la fois à *La Cloche*, un journal radical parisien et au *Sémaphore de Marseille*, un organe plus modéré. Publiées de la mi-février à la mi-mars 1871, ces chroniques « alimentaires³ » relatent les faits saillants entourant la mise en place d'un nouveau gouvernement à Bordeaux après les élections imposées par Bismarck, jusqu'à la dernière séance du Parlement déplacé. Les deux versions des lettres traitent des mêmes événements, soit la défaite de la France par la Prusse, la formation de l'Assemblée nationale, les conditions de la paix et le choix de Versailles comme siège du pouvoir législatif.

¹ Lettre à Flaubert datée du 9 avril 1874. Voir Zola, *Correspondance*, tome II. 1868-1877, B.H. Bakker (dir.), Montréal/Paris, Presses de l'Université de Montréal/Éditions du CNRS, 1980, p. 354. Les mentions subséquentes de la correspondance de Zola seront abrégées de la façon suivante : *Corr.*, tome, numéro de la lettre, numéro de page.

² Corinne Saminadayar-Perrin, « Les Lettres de Bordeaux : l'Histoire au jour le jour », *Les Cahiers naturalistes*, n° 83, 2009, p. 112.

³ Selon Jean-Pierre Leduc-Adine, qui qualifie de « journalisme alimentaire » les chroniques parlementaires de Zola parues au *Sémaphore de Marseille*. Voir Jean-Pierre Leduc-Adine, « Zola, *Le Sémaphore de Marseille* (17 février 1871-24 mai 1877), ou un "dossier préparatoire" aux *Rougon-Macquart* », *Esquisses/Ébauches. Projects and Pre-Texts in Nineteenth-Century French Culture*, Ed. Sonya Stevens, New York [etc.], Peter Lang Publishing, 2007, p. 186.

2. L'intérêt des chercheurs s'étant dirigé vers les « Lettres de Versailles » et les « Lettres de Paris » rédigées par Zola pendant la révolte communarde qui suivra au printemps 1871, les « Lettres de Bordeaux » restent à ce jour peu étudiées⁴. De plus, sans doute parce que les deux versions de ces chroniques zoliennes se ressemblent au point où certains des articles publiés dans les deux journaux sont identiques, les « Lettres de Bordeaux » parues au *Sémaphore de Marseille* demeurent souvent dans l'ombre de leur pendant parisien. En effet, mis à part deux lettres présentées « à titre d'exemple », elles n'ont pas été reproduites dans la dernière édition des œuvres complètes du romancier⁵.
3. Or l'étude du discours de Zola dans les « Lettres de Bordeaux » parues à *La Cloche* et au *Sémaphore* révèle des écarts qui illustrent l'habileté du journaliste à adapter son texte aux besoins de deux feuilles différentes, et démontre qu'il peut dans certains cas y adopter des prises de position opposées. Publiées à la veille de l'insurrection parisienne, les « Lettres de Bordeaux » nous fournissent en outre de précieux renseignements sur la façon dont Zola envisageait son travail à l'époque ainsi que sur sa perception de son rôle au sein de chacun des journaux. De plus, les dialogues épistolaires de cette période entre le chroniqueur et Louis Ulbach, directeur de *La Cloche* d'une part et les Barlatier, dirigeants du *Sémaphore de Marseille*, d'autre part, mettent également en lumière les motivations de Zola ainsi que de nombreux facteurs qui ont pu influencer sa production textuelle, apportant ainsi des précisions sur les origines de la pensée controversée de l'auteur.
4. Nous verrons comment ce corpus forme un véritable discours : les lettres échangées avec les directeurs des journaux, qui nous renseignent sur les écrits parlementaires, et les chroniques, qui font écho — et répondent même parfois — aux échanges épistolaires.

⁴ Si l'on considère l'énorme corpus d'études consacrées à la production romanesque de Zola ou à l'Affaire Dreyfus, les études portant sur les « Lettres de Bordeaux » sont particulièrement rares. Mises à part les introductions aux « Lettres de Bordeaux » parues à *La Cloche* dans les *Œuvres complètes* (Émile Zola, *Œuvres complètes*, Henri Mitterand (dir.), tome IV, Paris, Nouveau Monde éditions, 2002, et Émile Zola, *Œuvres complètes*, Henri Mitterand (dir.), 14 vols. Paris, Cercle du livre précieux, 1966-1969) et les analyses présentées dans les biographies de Mitterand et de Brown (Henri Mitterand, *Zola, Tome I : Sous le regard d'Olympia 1840-1871*, Paris, Fayard, 1999 et Frederick Brown, *Zola: A Life*, New-York, Farrar Straus Giroux, 1995) nous n'avons recensé qu'une seule étude consacrée entièrement aux « Lettres de Bordeaux ». Dans cette étude, Corinne Saminadayar-Perrin analyse le discours et les procédés journalistiques employés par Zola dans ses articles en provenance de Bordeaux parus à *La Cloche*. (Corinne Saminadayar-Perrin, « Les Lettres de Bordeaux », *art. cit.*). Nous n'avons trouvé aucune étude consacrée exclusivement aux « Lettres de Bordeaux » publiées à *La Cloche* et au *Sémaphore de Marseille*. La toute récente anthologie du travail journalistique de Zola (*Émile Zola, Zola journaliste : articles et chroniques, Textes choisis et présentés par Adeline Wrona*, Paris, Éditions GF Flammarion, 2010) ne traite pas non plus de la problématique des deux versions des « Lettres de Bordeaux ».

⁵ Patricia Carles et Béatrice Desgranges, « Les Lettres de Bordeaux », dans Émile Zola, *Œuvres complètes*, 2002, p. 309.

Zola « physionomiste »

5. Zola se trouve à cette époque dans une situation financière précaire. Il quitte Paris assiégée le 7 septembre 1870, et, la publication de *La Fortune des Rougon* dans *Le Siècle* en suspens, il ne peut plus compter sur ses sources de revenus habituelles⁶. De plus, *La Marseillaise*, le journal qu'il avait fondé en grande pompe à son arrivée en province, s'éteint sans donner les résultats escomptés. La correspondance que l'écrivain entretient avec sa femme et sa mère ainsi qu'avec son ami Marius Roux, avec lequel il avait lancé *La Marseillaise*, démontre l'embarras dans lequel se trouve la famille⁷. Le poste de secrétaire du ministre Glais-Bizoin qu'avait obtenu Zola n'étant pas renouvelé lorsque celui-là perd son siège aux élections de février 1871, il ne fait aucun doute que pour le romancier en exil, la rémunération régulière de chroniqueur parlementaire à *La Cloche* et au *Sémaphore* tombe à point.
6. Saisissant l'occasion de reprendre son métier lorsqu'il est annoncé à la fin de janvier 1871 que le gouvernement de la Défense nationale siégera à Bordeaux, Zola offre ses services de correspondant parlementaire à Louis Ulbach en ces termes : « Voulez-vous que je vous adresse pour *La Cloche*, chaque jour, une physionomie de la Chambre, avec un résumé des débats, sans préjudice des menues nouvelles⁸? » L'offre envoyée à Émile Barlatier, directeur du *Sémaphore* reste, à ce jour, introuvable. Cependant, la réponse du père de ce dernier nous indique que cette offre est sans doute à peu près la même⁹. On reconnaît à la proposition de Zola qu'il aspire au rôle de « physionomiste ». Dans un genre relativement nouveau à l'époque, le physionomiste « [a]ssis dans la Tribune des journalistes, ou rôdant dans les couloirs parlementaires [...] rédig[e] des comptes rendus des débats ». Faisant « revivre la séance [...], [il] "personnalise" l'actualité parlementaire, soit à travers le choix des incidents et les portraits rapportés *de visu*, soit à travers l'expression de son propre parti-pris¹⁰ ». Nous pouvons donc supposer qu'Ulbach et les Barlatier avaient une idée très précise du genre de chroniques proposé par le romancier. Ils interprètent toutefois différemment la collaboration de Zola à leurs journaux respectifs.
7. L'intérêt des « Lettres de Bordeaux » ne réside pas que dans les différences textuelles notées entre les deux versions des articles. Outre les questions politiques, l'écrivain y aborde des sujets variés, dont la fascination des dames bordelaises pour le spectacle des débats de l'Assemblée bouleversant la routine de leur ville provinciale ainsi que les transformations de cette ville qui accueille le gouvernement et devient le témoin de débats politiques ayant de sérieuses répercussions sur l'avenir de la France. Les hasards de l'histoire ayant voulu que le gouvernement siége dans une communauté

⁶ À moins d'avis contraire, les renseignements biographiques et historiques présentés dans cet article sont tirés de Mitterrand, *Zola, op. cit.* ; de Émile Zola, *Œuvres complètes*, Henri Mitterrand (dir.), vol. 4, Paris, Nouveau Monde éditions ; et de *Corr.*, tome II.

⁷ Voir à ce sujet, *Corr.*, tome II, I. 102-119, p. 230-268 et les lettres de Marius Roux à Zola conservées dans les archives de la famille Zola.

⁸ *Corr.*, tome II, lettre 124, p. 277.

⁹ « Je reçois aujourd'hui seulement la lettre que vous avez bien voulu écrire à mon fils Émile, pour lui offrir une physionomie de la Chambre et un résumé des débats » (Émile Barlatier, *Lettres à Zola*, BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 19-20).

¹⁰ M. B. Palmer, cité dans Corinne Saminadayar-Perrin, *Les discours du journal : rhétorique et médias au XIX^e siècle (1836-1885)*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Le XIX^e siècle en représentation(s) », 2007, p. 36.

n'étant pas pourvue de l'infrastructure nécessaire pour recevoir la Chambre, les séances se tiennent au Grand-Théâtre de Bordeaux, métamorphosé pour la cause en palais législatif. Ce cadre sied au romancier qui, comme le note Colette Becker, « développe la métaphore du théâtre à tous niveaux » dans ses comptes rendus¹¹.

8. Zola aborde également, thème qui lui est cher et qui nous concerne spécialement ici, la situation et le rôle de la presse dans la machine parlementaire. Il déplore le sort des journalistes « que l'on reçoit presque à coups de crosse de fusil et que l'on entasse dans une tribune du second étage¹²... » Au demeurant, conscient du pouvoir non négligeable de la presse dans le succès de tout gouvernement postnapoléonien, Zola conteste l'accès limité accordé aux envoyés internationaux :

Cinq places, lorsque tous les grands journaux de l'Europe et de l'Amérique ont envoyé ici des collaborateurs ! Lorsque ces collaborateurs sont au moins au nombre de cinquante ! C'est se moquer de l'opinion chez nos voisins, c'est vouloir que pas un journal étranger ne prenne en main notre défense et ne dise tout haut nos efforts pour sortir dignement de la crise suprême que nous traversons¹³.

9. On sent dans le discours de Zola le désir d'accomplir un devoir qui n'est pas seulement le sien, mais celui de toute une profession : « Nous ne sommes pas à un concert, écrit-il, et, avant tout, on doit vouloir que la presse puisse donner aux graves débats qui s'agitent la plus large publicité possible¹⁴. » S'il défend avec conviction la liberté de la presse, Zola juge néanmoins que cette liberté n'implique pas l'obligation de tout dévoiler et doit à l'occasion faire place à des considérations de plus haute importance pour la nation française. Ainsi le 21 février, il s'autocensure : ayant promis la veille de partager « le résultat des travaux des huit commissions chargées de dresser un inventaire général des ressources de la France », il se rétracte. « [A]u moment de commettre cette indiscretion, un scrupule me prend. La besogne des commissions doit rester secrète. [...] La paix n'est pas conclue [...]. Un sage patriotisme nous force donc à un silence complet¹⁵. »
10. Zola se positionne en ambassadeur de la presse, à laquelle il attribue deux rôles distincts : elle se doit, dans un premier temps, de servir et de véhiculer les positions de la France à l'étranger, et, dans un deuxième temps, de rendre compte des débats de la chambre afin de bien informer les Français. Cette démonstration de conscience professionnelle dans ses comptes rendus des séances confère une crédibilité au

¹¹ Colette Becker, « Les temps ne sont plus au rire ; mais vraiment », citée dans Saminadayar-Perrin, « Les Lettres de Bordeaux », art. cit., p. 120.

¹² Émile Zola, *Œuvres complètes*, op. cit., lettre du 71/02/24, p. 335. Les références subséquentes aux articles de Zola parus dans *La Cloche* seront identifiées de la manière suivante : CL AA/MM/JJ.

¹³ CL 71/02/28. *Sémaphore de Marseille*, 71/02/26-27 (BNF, Périodiques Gr Fol. Lc2 10025). Les références subséquentes aux articles de Zola parus dans *Le Sémaphore de Marseille* seront identifiées de la manière suivante : SM AA/MM/JJ.

¹⁴ SM 71/02/22.

¹⁵ CL 71/02/26. Corinne-Saminadayar Perrin, qui note que la promesse initiale permet à Zola « de se poser [...] en spécialiste de l'information », cite également cet exemple en se demandant : « Peut-être d'ailleurs la promesse de départ était-elle inconsidérée, le journaliste n'ayant pas les moyens d'accéder à l'information ? » (Saminadayar-Perrin, « Lettres de Bordeaux », art. cit., p. 119, note 8.).

journaliste. Dans son article consacré à la version parisienne des « Lettres de Bordeaux », Corinne Saminadayar-Perrin relève d'ailleurs « l'éthique du franc parleur¹⁶ » adoptée par Zola et démontre que ce dernier « construit [...] un éthos de l'authenticité, de la franchise et de la sûreté de l'information qui garantit la validité (sinon la vérité) de ses chroniques¹⁷ [...] ».

Des « physionomies » différentes

11. L'étude des deux versions des articles révèle certains cas qui, s'ils avaient été relevés par les lecteurs de l'époque, auraient sans doute remis en question cette authenticité, puisque Zola produit des chroniques distinctes, voire, à certains moments, opposées politiquement, et ce, alors qu'il traite pourtant des mêmes sujets. Un grand nombre d'écart entre les deux versions des lettres s'expliquent par des facteurs pratiques et démontrent le sérieux avec lequel le journaliste aborde son travail. Cependant, d'autres divergences entre les chroniques parisiennes et marseillaises se justifient plus difficilement sur le plan idéologique, car, lorsque Zola exprime une appréciation sur un fait précis dans l'un des journaux, il adopte parfois le point de vue inverse dans l'autre.
12. Une différence notable entre les « Lettres de Bordeaux » publiées à *La Cloche* et celles parues au *Sémaphore de Marseille* réside dans le nombre plus élevé d'articles de ce nom parus dans la feuille d'Ulbach¹⁸. Plusieurs raisons expliquent cet écart. D'abord, *La Cloche* est un quotidien, tandis que *Le Sémaphore* ne paraît que six jours par semaine. En outre, l'étude des échanges épistolaires démontre que Zola était rémunéré différemment d'une publication à l'autre. *Le Sémaphore* le paie 200 francs mensuellement pour un nombre précis d'articles¹⁹, tandis qu'à *La Cloche*, Ulbach, qui semble gérer moins étroitement son journal, affirmera : « Envoyez-moi ce que vous voudrez, ce que vous pourrez et je vous le [paierai] comme je le pourrai, c'est-à-dire le mieux possible²⁰. »
13. Le nombre inégal d'articles entre les deux versions des chroniques altère de plusieurs façons le message véhiculé. D'abord, il arrive qu'une lettre parue au *Sémaphore* équivaille à deux articles à *La Cloche*. Lorsque cela se produit, les disparités dans la division du contenu orientent différemment l'attention du lecteur. Cela se remarque par exemple lorsque dans sa chronique publiée le 22 février dans le quotidien parisien, l'écrivain relate une intervention de Rochefort dès le début de son texte ; dans la feuille marseillaise, la réflexion sur cette affaire apparaît plus tard dans l'article, Zola discutant d'abord d'incidents déjà abordés dans le journal parisien, comme l'annonce de la

¹⁶ *Ibid.*, p. 118.

¹⁷ *Ibid.*, p. 119.

¹⁸ Sur un total de 52 lettres de Bordeaux, 20 seulement seront publiées au *Sémaphore*. Voir Roger Ripoll, *Bibliographie chronologique et analytique – II. Le Sémaphore de Marseille, 1871-1877*, Paris, Les Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1972, ainsi que Henri Mitterrand et Halina Suwala, *Bibliographie chronologique et analytique – I. 1859-1881*, Paris, Les Annales littéraires de l'Université de Besançon, 1968.

¹⁹ Émile Barlatier, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 21-22). Cette lettre est reproduite en annexe, en fin d'article.

²⁰ Louis Ulbach, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24524 f^o 324).

nomination de Thiers à la tête du gouvernement²¹. L'effet produit d'un journal à l'autre n'est assurément pas le même. Indépendamment du fait que Zola relate différemment l'affaire Rochefort dans les deux articles, cet incident domine le texte publié à *La Cloche* alors qu'il paraît de moindre importance au *Sémaphore*. Par ailleurs, Zola écrit parfois à plusieurs reprises pour *La Cloche* le même jour comme le 25 février, où, dans l'attente des nouvelles au sujet des négociations de paix, il rédige un deuxième article qui paraît uniquement à *La Cloche* et dans lequel il offre une analyse plus poussée de la situation²².

14. D'autres réalités plus concrètes influencent différemment le travail de rédaction de Zola. La lenteur du service de la poste entravant le besoin de faire parvenir les chroniques le plus rapidement possible à Paris et à Marseille est, par exemple, l'un des aspects qui influent le plus sur les textes produits par le journaliste. En effet, dans leurs lettres à Zola, Barlatier et Ulbach reprochent tous deux au chroniqueur le retard de ses articles²³. De façon générale, l'heure de la relève du courrier bouscule Zola et pose problème lorsque les séances de l'Assemblée se terminent à une heure tardive : « Je vous écris à bâtons rompus, très brièvement, parce que l'heure de la poste me presse et que je n'ai, d'ailleurs, aucun accident grave à vous signaler²⁴ ». Comme il le mentionne à plusieurs reprises dans ses chroniques, il se voit parfois obligé de poster ses lettres avant la fin de la séance ou de ne les envoyer que le lendemain²⁵. Dans son article portant sur la version parisienne des « Lettres de Bordeaux », Saminadayar-Perrin évoque d'ailleurs le « décalage temporel » entre l'écriture et la publication ainsi que la « rhétorique de l'urgence » adoptée par Zola et son style de « [r]eportage en direct [...] compte tenu des moyens de l'époque²⁶ ».
15. Dans la même veine, en comparant les chroniques parues *La Cloche* à celles du *Sémaphore*, on remarque certaines différences textuelles attribuables à la situation géographique des deux journaux. Les correspondances de Zola pour *La Cloche* arrivent plus tard à Paris que celles du *Sémaphore* à Marseille, puisque la capitale est plus éloignée de Bordeaux que ne l'est Marseille. Comme le mentionne Saminadayar-Perrin, lorsque le journaliste écrit pour *La Cloche*, il « ne peut offrir de scoops renversants²⁷ » et part de l'idée qu'ayant lu les comptes rendus des séances, les lecteurs parisiens sont déjà au courant des événements. À *La Cloche*, Zola s'attarde donc à commenter les débats ; à révéler ce qui se passe dans les coulisses ou encore à « dévoiler l'envers de l'histoire contemporaine²⁸ ». Par contre, étant publiées plus rapidement, les chroniques du *Sémaphore* sont en général plus factuelles.
16. Au-delà des différences géographiques, Zola doit de surcroît adapter sa production textuelle à deux lectorats différents. Ayant grandi en province, mais résidant normalement à Paris, Zola connaît bien les réalités locales et s'efforce de présenter des

²¹ Voir CL 71/02/22 et SM 71/02/19-20.

²² Voir CL 71/02/28.

²³ Voir Émile Barlatier, *Lettres à Zola* ((BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 21-22), voir annexe) et Louis Ulbach, *Lettres à Zola* (BNF, MSS, n.a.f. 24524 f^o 323).

²⁴ CL 71/02/19. On trouve un discours semblable dans CL 71/03/04 et dans SM 71/02/22.

²⁵ Voir entre autres CL 71/02/24, où Zola mentionne la fin de la séance précédente dont il n'a pas pu traiter la veille.

²⁶ Saminadayar-Perrin, « Lettres de Bordeaux », *art. cit.*, p. 114.

²⁷ *Ibid.*, p. 113, souligné dans le texte.

²⁸ *Ibid.*

faits pertinents pour chacun des publics, tout en ajoutant une touche régionale à ses écrits. Le journaliste relate donc parfois la même situation à travers les yeux de deux groupes de lecteurs distincts comme c'est le cas lorsqu'il décrit la situation des réfugiés parisiens qui s'installent à Bordeaux. Le 13 février, il dépeint pour *La Cloche* une ville qui, après l'arrivée de ces exilés, rappelle un quartier de la capitale : « D'ailleurs, on se croirait à Paris, sur le boulevard des Italiens, quand on traverse ici la place de la Comédie. Un grand nombre de Parisiens sont venus se ravitailler à Bordeaux. On ne rencontre que visages connus²⁹. » Par contre, dans *Le Sémaphore de Marseille*, il se plaint de la hausse des prix, ceux-ci ayant augmenté à Bordeaux depuis que les Parisiens s'y sont installés³⁰.

17. Alors que la question de l'afflux des Parisiens à Bordeaux est anodine, les variations sur les questions politiques surprennent davantage. Parfois, il ne s'agit que de quelques mots qui changent le ton d'une version à l'autre, celle de *La Cloche* tendant fortement vers le sarcasme. Colette Becker note entre autres l'usage répété de certaines expressions :

Pour qualifier « ces messieurs de la droite » [...], Zola utilise cet adjectif « honorable » comme une véritable épithète homérique. Mais à chaque occurrence, à peine l'a-t-il employé, qu'il dévoile la véritable nature de ces « honorables » représentants³¹.

18. Il va sans dire que la formule n'est pas répétée au *Sémaphore*. Dans d'autres cas, les prises de position divergentes de Zola se présentent sous la forme d'un commentaire précis dans un journal qui, pour des raisons manifestes, ne peut être repris dans l'autre. Par exemple, il dresse pour la feuille parisienne le portrait des nobles campagnards qu'il décrit comme des « hobereaux du temps de Charles X et de Louis-Philippe soigneusement conservés, bien qu'un peu couverts de poussière », paradant avec des chapeaux « de toutes les formes »³².
19. Alors que les différences notées jusqu'ici pourraient, à la limite, être considérées comme des variantes, comme de simples ajouts permettant d'adapter le texte à un auditoire précis, Zola ne s'arrête pas là. Il adopte des prises de position politiques entièrement divergentes lorsqu'il relate, notamment, la proposition de nommer Thiers chef du pouvoir exécutif, faite le 17 février. Dans *Le Sémaphore* des 19 et 20 février, Zola annonce cette proposition et note qu'on en profitera pour crier au scandale :

Je vous signale ce fait parce qu'il sera sans doute exploité. Il y a des gens qui y verront un coup d'État en miniature. Songez donc, M. Thiers, prenant indûment le titre de président de la République ! Je vous affirme qu'il n'a besoin de rien usurper ; hier dans l'enthousiasme on l'aurait nommé ce qu'il aurait voulu tant il est populaire et tant la France lui a de la reconnaissance pour la lourde charge qu'il accepte³³.

²⁹ CL 71/02/19.

³⁰ SM 71/02/17.

³¹ Colette Becker, « Les temps ne sont plus au rire », citée dans Saminadayar-Perrin, « Les Lettres de Bordeaux », *art. cit.*, p. 124.

³² CL 71/02/20.

³³ SM 71/02/18-19.

20. *La Cloche* n'ayant traditionnellement pas soutenu Thiers, Zola « exploite » justement le fait dans ce journal lorsqu'il y déplore cette nomination :

Mais ces messieurs sont aveugles, ils ont nommé M. Thiers chef du pouvoir exécutif, sous l'autorité de l'Assemblée et sous le contrôle des ministres qu'il est chargé de choisir.

Et voilà la première pelletée de terre jetée sur la fosse de la République. Nous les entendrons une à une sonner sourdement. Quand la bière sera cachée, on installera un trône sur le tertre funéraire³⁴.

21. Ces prises de position contraires constituent par moment un véritable dialogue, où le journaliste se « répond » à lui-même de *La Cloche* au *Sémaphore*, les affirmations énoncées dans un journal annonçant le texte publié dans l'autre.
22. Seul à s'être intéressé jusqu'ici aux deux versions des « Lettres de Bordeaux », dans son article au sujet de l'idéologie de Zola sur la Commune de Paris, et ayant relevé à quel point les articles de Zola dans les deux journaux sont différents³⁵, et parfois contradictoires, David Gross note le ton acerbe et le sarcasme présent dans les chroniques de *La Cloche*³⁶. Il demande également comment Zola a pu adopter comme siennes des opinions aussi différentes et s'interroge sur la « vraie » position de Zola³⁷.
23. Selon Gross, les pressions exercées par Alphonse Barlatier, directeur du *Sémaphore* dans ses lettres à Zola expliquent en partie les variations relevées dans les deux chroniques. Si ce facteur influence en effet les écrits du chroniqueur, il importe toutefois de nuancer cette hypothèse. Alors que Zola deviendra certainement le journaliste le plus prestigieux qui ait jamais contribué au journal, en 1871, les Barlatier encadrent rigoureusement leur correspondant. Ses chroniques, tout comme celles des autres contributeurs à l'organe marseillais, y sont publiées dans l'anonymat. De plus, comme le démontre une lettre du 14 mars dans laquelle ils remercient Zola « d'écrire à [leur] charge [leur] correspondance de Bordeaux³⁸ », les dirigeants du *Sémaphore*, n'ont pas, de toute évidence, retenu les services du romancier pour son habileté à créer la polémique.
24. Ces derniers lui donnent en effet des lignes directrices très claires. Dans une lettre datée du 12 février, Alphonse Barlatier exhorte Zola à mesurer ses propos : « Vous connaissez les opinions modérées, mais libérales³⁹ du *Sémaphore*, vous saurez par

³⁴ CL 71/02/22.

³⁵ « They really are as different as night and day: in the *Cloche*, hostile to Thiers and the Right, openly pro-republican; in the *Sémaphore*, respectful toward Thiers, no sign of republicanism. » (David Gross, « Emile Zola as Political Reporter in 1871: What He Said and What He Had to Say », *Literature and History*, n° 7, 1978, p. 37). Gross relève également dans son article plusieurs prises de position opposées, dont celle au sujet de la séance du 17 février.

³⁶ *Ibid.*, p. 36.

³⁷ *Ibid.*, p. 37.

³⁸ Émile Barlatier, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 21-22). Voir annexe.

³⁹ Après avoir soutenu les orléanistes sous le régime impérial, le journal devient républicain modéré (*Corr.*, tome II, p. 617).

conséquent éviter toute exagération dans vos appréciations⁴⁰. » Plus tard, le 14 mars, il ajoute :

Parfois aussi nous avons fait subir à vos lettres de légers retranchements. Vous en avez deviné le motif. Vous ne pouvez apprécier comme nous la limite qu'il convient de ne pas dépasser pour maintenir notre public. Et puis, permettez-moi de vous le dire, car cela fait votre éloge, vous êtes poète, trop poète parfois. [...] Peut-être aussi, permettez-moi de vous le dire en toute franchise, votre critique des personnes est-elle parfois un peu trop sévère⁴¹.

25. Notant que Zola se plie à la demande de son employeur, Gross remarque de plus que, lorsque Zola rentre à Paris, ses chroniques ne seront pas publiées au *Sémaphore*⁴², et ce, pendant plusieurs semaines. Gross y voit l'effet d'une forme de censure : « [a] classic case, [...] of the maintenance of bourgeois hegemony through ownership and control of the vehicles of communication – censorship⁴³. » Il ajoute que ce type de censure a eu, à n'en pas douter, un effet sur la perception de la Commune de Paris par les contemporains de l'écrivain. Il suggère par ailleurs que ce double discours adopté par Zola pourrait avoir influé sur l'attitude de ce dernier envers les questions politiques⁴⁴.
26. Mais alors que les coupures des Barlatier aux textes de Zola constituent certainement une forme de censure, l'hypothèse de Gross, selon laquelle ces derniers auraient choisi de ne pas publier les articles de Zola, semble peu probable. La note d'Alphonse Barlatier datée du 14 mars indique qu'il a accepté l'offre du journaliste de continuer sa correspondance. De même, Émile Barlatier, fils d'Alphonse, écrit, le 10 avril, s'enquérant sur le silence de son chroniqueur :

Voici longtemps que je n'ai reçu aucune lettre de vous, et pourtant nous désirerions tous avoir le plus souvent possible de vos nouvelles. J'ai vu par *La Cloche* que vous allez souvent à Versailles. Y seriez-vous installé et, dans ce cas, vos lettres ne pourraient-elles partir de cette ville ? Votre dernier billet est du 30 mars. Il m'est arrivé le 7 avril⁴⁵.

27. Cherchant à justifier son absence prolongée à ses lecteurs marseillais, Zola s'explique dans le premier article qu'il publie au *Sémaphore* à la suite de sa chronique bordelaise :

Je trouve enfin un moyen de reprendre mes correspondances. Paris, grâce à la Commune qui promet, mais qui ne tient pas, ne peut envoyer le moindre billet aux départements. Il vient heureusement de se fonder

⁴⁰ Émile Barlatier, *Lettres à Zola* (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 19-20). Gross cite également cet exemple : voir « Emile Zola as Political Reporter in 1871 », *art. cit.*, p. 35.

⁴¹ Émile Barlatier, *Lettres à Zola* (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 21-22, voir annexe). Gross réfère également à cette lettre : voir « Emile Zola as Political Reporter in 1871 », *art. cit.*, p. 40.

⁴² La dernière chronique en provenance de Bordeaux avait été publiée dans *Le Sémaphore* du 14 mars 1871. Les chroniques de Zola ne reparaitront qu'à partir du 25 avril 1871.

⁴³ David Gross, « Emile Zola as Political Reporter in 1871 », *art. cit.*, p. 40.

⁴⁴ Gross croit que les deux types de position adoptés par Zola au sujet de la Commune de Paris pouvaient provenir en partie de la propre confusion du journaliste. De plus, Gross suggère que le fait que Zola ait affirmé des prises de position différentes aurait pu contribuer à l'aliéner de la sphère politique. Voir *ibid.*, p. 41-42.

⁴⁵ Émile Barlatier, *Lettres à Zola* (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^o 23).

une agence qui se charge d'aller jeter les lettres aux boîtes de Saint-Denis. Le blocus est donc en partie levé [...]⁴⁶.

28. S'il est difficile de confirmer qu'il s'agisse de la seule raison ayant causé une interruption dans la publication des articles de Zola au *Sémaphore de Marseille*, l'explication semble tout à fait plausible.
29. Par ailleurs, Gross, qui ne paraît pas avoir consulté la correspondance de Louis Ulbach à Zola, omet de relever que le journaliste modifie aussi son message à *La Cloche*. Ce journal fondé en 1869 par Ulbach se présentait initialement comme étant de gauche, opposé à l'Empire⁴⁷. Le rédacteur en chef avait défini son approche éditoriale en qualifiant *La Cloche* de « journal qui représente[rait] la majorité radicale de Paris⁴⁸ ». En février 1871, Zola se sent chez lui dans ce quotidien qu'il connaît bien et dans lequel il s'est distingué quelques mois plus tôt en offensant les autorités impériales⁴⁹. Rédigeant ses « Lettres de Bordeaux » dans le même esprit, il critique les courants monarchistes en plus de faire de Thiers, qu'on s'apprête à nommer chef du pouvoir exécutif, la cible de sa plume incisive.
30. Zola, qui ne reçoit pas *La Cloche* à Bordeaux, ignore que les allégeances du quotidien ont changé. Mal informé de ce qui s'y passe, il dévie, comme l'explique Henri Mitterand, de la ligne politique du journal :

Il lui faudra près d'une quinzaine de jours pour comprendre que celle-ci est plus modérée qu'un an auparavant, et qu'Ulbach soutient la « gauche du bon sens », autrement dit Thiers et les républicains modérés, opposés à la fois aux monarchistes et aux « sociaux » de l'extrême gauche⁵⁰.

31. Le 22 février, afin de se distancier de son correspondant, Ulbach ajoute la note suivante en préface à l'article de Zola :

En publiant les « Lettres de Bordeaux », nous laissons à chacun de nos correspondants la responsabilité de son opinion. Si nous faisons rentrer dans la discipline étroite du journal des lettres écrites à distance, et sous le coup de l'émotion, nous leur enlèverions leur physionomie, leur intérêt. Voilà pourquoi nous laissons M. Zola écrire ce qu'il pense, quoiqu'il ne pense pas comme nous sur certains faits et sur certains hommes⁵¹.

32. Cette note pourrait laisser croire qu'à *La Cloche*, Zola est maître de ses écrits. Pourtant, l'étude de la correspondance entre les deux hommes dévoile une vérité plus nuancée. On ne connaît pas la date exacte à laquelle Zola réussit à obtenir le journal parisien,

⁴⁶ SM 71/04/25.

⁴⁷ *Corr.*, tome II, p. 604.

⁴⁸ Cité dans Henri Mitterand, *Zola Journaliste : de l'affaire Manet à l'affaire Dreyfus*, Paris, Armand Colin, 1962, p. 116.

⁴⁹ À la suite de la publication de « Vive la France » dans *La Cloche* du 5 août 1870, Zola et Ulbach avaient été appelés à comparaître. Ils seront sauvés par la chute de l'Empire, puisque leur comparution n'eut jamais lieu.

⁵⁰ Henri Mitterand, *Zola, op. cit.*, p. 792.

⁵¹ CL 71/02/22.

mais on sent un changement d'attitude marqué à propos de Thiers dans les chroniques des 24 et 25 février. Dans son article du 24, Zola présente Thiers comme « le seul homme qui fût désigné, par l'opinion en France et par l'Europe entière, pour signer la paix avec la Prusse » et affirme : « [V]raiment, je n'accorde pas à Thiers tant de calculs diaboliques. Je veux même croire à sa bonne foi⁵². »

33. Les échanges épistolaires et le changement noté dans le ton des articles portent à croire que Zola tente dorénavant de suivre la politique éditoriale de *La Cloche*, qui, plus modérée, se rapproche désormais de celle des Barlatier. Assumant la pleine responsabilité pour les égarements de sa plume, le journaliste écrit dans *La Cloche* du 4 mars : « [S]'il arrivait que j'eusse une opinion autre que celle du journal où j'écris, il faudrait m'en laisser la responsabilité, dans cette fièvre vive qui m'a pris et que je sens encore dans mes veines⁵³. » On constate dès lors, un rapprochement entre les chroniques parues à *La Cloche* et au *Sémaphore de Marseille* : le clivage idéologique entre les deux journaux étant moins marqué, la nécessité d'adapter les articles ne s'impose plus aussi catégoriquement qu'auparavant.
34. Dans une lettre datée du 5 mars, Ulbach, qui a reçu les premières chroniques de Zola, l'avise qu'il s'est éloigné de l'orientation politique de *La Cloche* : « Quelques-unes [des chroniques de Zola] n'étaient pas dans l'esprit exact du journal ; mais avec une petite "précaution" oratoire, j'ai mis l'harmonie en vous laissant toute votre indépendance⁵⁴. » Cette indépendance ne reste que relative puisqu'Ulbach, complimentant Zola sur son travail, précise toutefois : « [Q]uand vous serez à Paris, en causant un peu de ce qu'il faud[r]ait mettre dans l'ombre, vous serez, si vous voulez, pour *La Cloche* un excellent rédacteur du compte rendu de la Chambre⁵⁵. »
35. Toujours dans sa lettre du 5 mars, Ulbach prie Zola de rapporter des « silhouettes des députés ruraux ». Le journaliste ne mentionne pas cette demande dans sa réponse à cette lettre datée du 8 mars, mais sert ce qu'on attend de lui dans sa chronique du lendemain lorsqu'il relate l'effet d'une intervention de M. Lorgeril, député provincial sur l'Assemblée : « Tout le monde se réveille. [...] Les rires partent comme des fusées. C'est que vraiment M. de Lorgeril est le type du brave légitimiste qui a dormi depuis la chute de Charles X⁵⁶. » Ayant manifestement saisi ce qu'on attend de lui, Zola rassure Ulbach en lui affirmant qu'ayant mis la main sur quelques numéros de *La Cloche*, il a « parfaitement compris [sa] ligne politique »⁵⁷.
36. Dans ce va-et-vient de discours épistolaires et journalistiques, les deux hommes ont trouvé, pour le moment, un terrain d'entente, même si la correspondance démontre que l'année suivante, le directeur trouve à se plaindre d'un article de Zola sur le père Dufour, qui, d'après lui, pourrait rebuter les actionnaires et les abonnés du journal⁵⁸. On voit

⁵² CL 71/02/24.

⁵³ CL 71/03/04.

⁵⁴ Louis Ulbach, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24524 f^{os} 325-326). Cette lettre est reproduite en annexe, en fin d'article.

⁵⁵ *Ibid.* Zola continue effectivement à écrire pour *La Cloche* en rentrant à Paris. Il y publiera 386 articles entre le 19 février 1871 et le 20 décembre 1872. Voir Mitterrand et Suwala, *Bibliographie*, *op. cit.*

⁵⁶ CL 71/03/13. Lettre écrite le 9 mars.

⁵⁷ *Corr.*, tome II, l. 129, p. 285.

⁵⁸ Lettre de Louis Ulbach à Guérin, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24524, f^o 333).

donc qu'Ulbach qui, de prime abord, semble plus conciliant dans son rôle de rédacteur en chef, est, tout comme les Barlatier, avant tout soucieux de plaire à son lectorat.

Des « physionomies » différentes (bis) ?

37. L'Assemblée quitte la province pour tenir séance à Versailles à partir du 18 mars 1871. Le même soir, la tentative de l'armée de se réappropriier les canons de Montmartre échoue et les généraux Lecomte et Thomas sont assassinés. Dix jours plus tard, la Commune de Paris est proclamée. Elle prend fin au bout de deux mois avec les exécutions en masse de la Semaine sanglante. Rentré à Paris à la suite de la dernière séance du gouvernement à Bordeaux, Zola reprend ses chroniques à *La Cloche* le 22 mars où il rédige le compte rendu de l'Assemblée de Versailles. Il continue ses « Lettres de Versailles » pour ce quotidien jusqu'à sa suspension par l'administration de la Commune le 18 avril. Ayant, comme on l'a vu, réussi à faire parvenir ses articles à Marseille, il envoie ensuite à partir du 19 avril des « Lettres de Paris » au *Sémaphore* dans lesquelles il relate les événements de l'insurrection parisienne.
38. Zola poursuit dans les deux journaux la formule rédactionnelle adoptée dans les « Lettres de Bordeaux » : tandis que les événements changent et que la situation politique évolue rapidement, il continue de s'entretenir sur son travail de journaliste et sur le rôle de la presse en période de conflit. Encore une fois, des considérations d'ordre pratique influent sur le discours journalistique et deviennent partie intégrante du reportage. Recyclant des techniques de création romanesque comme la mise en abyme, Zola relate les circonstances entourant – ou entravant – la construction de sa production textuelle. Par exemple, le 22 mars, alors qu'il est censé commencer ses chroniques en provenance de Versailles, « un incident [qu'il] ne veut pas raconter », l'empêche de se rendre sur place. De connivence avec le lecteur, il admet avoir dû écrire son article à partir de témoignages de collègues⁵⁹.
39. Rapportant le compte rendu des séances versaillaises dans *La Cloche*, journal parisien anticommunard, Zola se trouve dans une situation délicate, comme le rappelle Henri Mitterand : « Chroniqueur régulier d'un grand quotidien qui ne cache pas son hostilité à la Commune, mais accusateur virulent de la droite versaillaise, il s'attira des ennemis dans les deux camps⁶⁰. » Cette situation pose problème au journaliste, ce dont il fait part à ses lecteurs dans sa chronique du 23 mars :

Aujourd'hui encore, j'ai bien failli ne pas assister à la séance. Cette fois, j'étais allé jusqu'à Versailles. Mais là, à la sortie de la gare, un commissaire a bien voulu me prendre pendant quelques instants pour un homme des plus dangereux. Quand il a eu la délicatesse de me rendre la liberté, la séance était déjà commencée. [...]

Inquiété hier par le comité central, soupçonné aujourd'hui par le pouvoir exécutif, je me hâte, je fais avec anxiété mon examen de conscience, et je me demande si je n'agirais pas sagement en faisant mes malles. Ce

⁵⁹ CL 71/03/22.

⁶⁰ Cité dans Pierre Cogny, « Le discours de Zola sur la Commune : étude d'un problème de réception », *Les Cahiers naturalistes*, n° 54, 1980, p. 18.

qui me console, c'est qu'il n'existe pas un troisième gouvernement qui puisse m'arrêter demain⁶¹.

40. Rédigeant sa chronique à partir d'un compte rendu, Zola envoie de nouveau le 31 mars un article en partie de seconde main : « Nous sommes bloqués, et ce n'est pas de Versailles, aujourd'hui, que je vous envoie cette lettre. [...] [C]e matin, à la gare Saint-Lazare, un garde national m'a dit fort rudement "qu'on n'allait plus à Versailles"⁶². » Encore une fois, Zola met de l'avant l'importance de son travail de journaliste lorsqu'il s'indigne de toute situation faisant obstacle à la pratique de ses activités professionnelles : « Et il m'a regardé avec un mépris si souverain, que j'ai senti profondément tout le mal que j'aurais commis en allant faire mon métier d'humble journaliste à l'Assemblée nationale⁶³. » En expliquant comment il a pu obtenir le compte rendu de la séance livré par pigeon voyageur, Zola démontre à son lectorat que, passant outre les embûches administratives ou gouvernementales, l'information circule dans la sphère médiatique : « Je n'y ai point assisté [à la séance], mais je puis vous y faire assister. Il est bien nécessaire, vraiment d'arrêter les trains ! Il y aura toujours quelque oiseau qui passera⁶⁴. »
41. Le romancier met une fois de plus à profit des procédés de rédaction assurant aux lecteurs l'authenticité de son discours. Comme il l'avait fait à *La Cloche* alors qu'il était à Bordeaux, Zola donne l'assurance d'un rédacteur, indépendant, sûr de ses prises de position. En effet, à la veille des élections parisiennes du 26 mars, il déclare : « [J] ne veux pas engager la responsabilité du journal où j'écris, mais je dis hautement que je voterai demain⁶⁵. » Deux jours plus tard, il affirme encore : « Je dirai toute ma pensée : M. Thiers n'a pas eu seulement à combattre l'émeute, il a eu à dompter la Chambre⁶⁶. » Le 15 avril, l'affirmation de son indépendance rédactionnelle se mue en véritable profession de foi journalistique :

En France, la passion nous ôte tout sens politique. Nous nous mettons d'un côté ou de l'autre en bloc, sans discussion, avec une incroyable intolérance. On est contre la Commune, donc on va se pâmer devant l'Assemblée. Je vous déclare que ce n'est pas là ma façon de voir. Je le répète, je n'ai pas à parler de la Commune, mais je crois qu'il m'est permis, même dans un journal qui se déclare contre elle, de conserver absolument mon allure indépendante⁶⁷.

42. Ne signant plus ses articles par mesure de prudence – l'administration communarde ne tardera pas à bannir *La Cloche* –, Zola exagère la portée réelle de son autonomie dans l'engrenage journalistique et politique.
43. Le 19 avril, Zola reprend ses chroniques au *Sémaphore de Marseille*. Ici encore il s'entretient des fonctions de la presse. Il déplore d'abord la suspension de *La Cloche*,

⁶¹ CL 71/03/23.

⁶² CL 71/04/02.

⁶³ *Ibid.*

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ CL 71/03/27.

⁶⁶ CL 71/03/29.

⁶⁷ CL 71/04/15.

du *Bien public*, du *Soir*, et de *L'Opinion*⁶⁸ et mentionne la perte d'emploi des « cinq ou six cents personnes qui vivaient des journaux supprimés⁶⁹. » Il aborde ensuite la question des efforts de légitimation de la Commune qui, selon lui, essaie de « donner une apparence de légalité à ses actes » et a publié l'arrêté au sujet des quatre journaux dans le *Journal officiel*⁷⁰. En discutant en outre dans sa lettre datée du 23 mai de la décision du *Siècle* de cesser de paraître, Zola met en lumière un problème rencontré par la presse en période de guerre civile. En exposant le choix difficile auquel est confronté *Le Siècle*, Zola fait entrer le lecteur à l'arrière-scène de la sphère médiatique et solidifie par le fait même sa propre position de journaliste expert et transparent :

Le Siècle a simplement arrêté sa publication. Certes, je ne voudrais pas médire de ce vénérable journal, mais sa décision me paraît d'une telle prudence, que je le soupçonne de s'être retiré de la discussion, juste au moment où il allait se compromettre aux yeux du gouvernement régulier, dont il comprend que le retour ne peut tarder. *Le Siècle* pendant deux mois a vécu dans les nuages. Il a publié des articles étonnants de restrictions. La netteté de la situation devenant de plus en plus embarrassante, il se trouvait pris dans cette alternative : prendre parti pour Versailles et se faire supprimer par la Commune, ou prendre parti pour la Commune et risquer de ne plus paraître du tout, lors du triomphe de Versailles⁷¹.

44. Comme c'était le cas pour les « Lettres de Bordeaux », les circonstances entourant la production des « Lettres de Paris » se révèlent plus complexes qu'il n'y paraît d'abord. Se sentant menacé par l'administration communarde, Zola quitte Paris le 10 mai 1871⁷². Il continue ses chroniques parisiennes bien qu'il se trouve en fait à Bonnières. Jusqu'à son retour, le 26 ou 27 mai, le romancier fournit ainsi des articles écrits sur la base de témoignages ainsi que de ses lectures des journaux parisiens, et ce, sans jamais en faire part à ses lecteurs⁷³. Tout comme pour le cas du double discours des « Lettres de Bordeaux », l'intégrité de Zola aurait pu être remise en question si son manège avait été dévoilé.

Conclusion

45. *Zola l'imposteur* en tête, nombreuses sont les études critiques des écrits et prises de position de l'auteur des Rougon-Macquart concernant la Commune⁷⁴. Les « Lettres de

⁶⁸ SM 71/04/25.

⁶⁹ SM 71/04/28.

⁷⁰ Lettre écrite le 20 avril, publiée le 25. Voir SM 71/04/25.

⁷¹ SM 71/05/24.

⁷² *Corr.* tome II, l. 134, p. 293-294.

⁷³ Voir à ce sujet Rodolphe Walter, « Zola et la Commune : un exil volontaire », *Les Cahiers naturalistes*, n° 43, 1972, p. 25-37.

⁷⁴ Julie Moens, *Zola l'imposteur : Zola et la Commune de Paris*, Bruxelles, Aden, 2004. Il y a eu plusieurs autres études écrites sur le sujet, dont : Arthur Adamov, « Mars 1871 mars 1958. L'union sacrée des lettres contre les "Communeux" », *Les Lettres françaises*, n° 713, 13 au 19 mars 1958, p. 1-7. ; Henri Mitterand, « Zola devant la Commune », *Les Lettres françaises*, n° 732, 3 au 9 juillet 1958, p. 1-5 ; Pierre Cogny, « Le discours de Zola sur la Commune : étude d'un problème de réception », *Les Cahiers naturalistes*, n° 54, 1980, p. 17-24 ; Rodolphe Walter,

Paris » publiées au *Sémaphore de Marseille* pendant l'insurrection ont particulièrement soulevé la controverse. Si ce n'est pas ici le lieu de reprendre les analyses idéologiques sur la pensée de Zola au sujet de la révolte parisienne, il est toutefois possible de mettre à profit les observations effectuées sur les « Lettres de Bordeaux » lorsque l'on considère les « Lettres de Versailles » et les « Lettres de Paris ».

46. L'étude de la correspondance « à » et « de » Zola à cette époque en conjonction avec celles de ses premières chroniques parlementaires fait ressurgir deux aspects de l'attitude de l'écrivain qui semblent, de prime abord, contradictoires. Comment le journaliste peut-il adopter des positions divergentes ? Et, pire encore, comment peut-il procéder de cette façon, alors même qu'il insiste sur l'importance de son rôle et de sa profession ?
47. On a vu à quel point Zola désire un revenu stable. Par ailleurs, les échanges épistolaires avec Ulbach et les Barlatier sont sans équivoque quant à leurs attentes à l'égard du chroniqueur. Ces considérations influent sur Zola qui, se cherchant un gagne-pain, choisit d'écrire pour des publications aux lignes politiques différentes et envoie donc à chaque feuille des articles uniques qui reflètent des besoins particuliers. Ainsi, des raisons géographiques et temporelles, le caractère régional des deux villes et l'idéologie des lecteurs de chaque région influencent la politique éditoriale des organes et donne le fil conducteur à Zola qui, en même temps qu'il manifeste un désir de professionnalisme, tente au demeurant de satisfaire son public. Cette méthode ayant fait ses preuves tandis qu'il se trouvait à Bordeaux, Zola n'aurait-il pas continué dans la même veine pendant la révolte communarde ?
48. L'analyse des « Lettres de Bordeaux » montre qu'à partir du moment où il décide de contribuer à des journaux aussi différents que ceux d'Ulbach et des Barlatier, Zola se doit de leur fournir des textes distincts. Du reste, la façon dont il construit son message laisse penser que nous ne connaissons jamais la pensée exacte de l'écrivain à cette époque, ce qui éclaire notre réflexion à propos de ses prises de position sur la Commune. Lorsqu'on étudie les « Lettres de Bordeaux » et que l'on considère les entretiens épistolaires entre Zola et les rédacteurs en chef pour lesquels il travaille, ne peut-on pas en effet se demander si les sentiments exprimés par le jeune romancier dans *La Cloche* ou *Le Sémaphore de Marseille* ne sont pas aussi, durant cette période difficile de l'histoire, tout autant motivés par des considérations alimentaires que par son devoir de chroniqueur parlementaire⁷⁵ ?

(Université de Sherbrooke)

« Zola et la Commune », *art. cit.* ; et plus récemment Raymond Trousson, « Émile Zola chroniqueur de la Commune », *Travaux de littérature*, XVII, 2004, p. 449-468.

⁷⁵ Cet article est rédigé avec le soutien du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada dans le cadre du programme de bourse doctorale Joseph-Armand Bombardier. Il est tiré et adapté de notre mémoire de maîtrise présenté au département d'Études françaises de l'Université de Toronto en 2010, sous la direction d'Anthony Glinoe, que nous remercions. Nous remercions également le professeur Dorothy Speirs pour ses précieux conseils au sujet de cet article et pour avoir influencé de façon marquée notre parcours au cours des dernières années.

Annexes

50. **Émile Barlatier, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24511, f^{os} 21-22.) du 14 mars 1871**

51. Cher monsieur⁷⁶,

J'ai reçu hier au soir, à une heure trop avancée de la soirée pour qu'il me fût possible d'y répondre, votre dernière lettre de Bordeaux à la date du 12 courant⁷⁷. Je me hâte de vous écrire aujourd'hui.

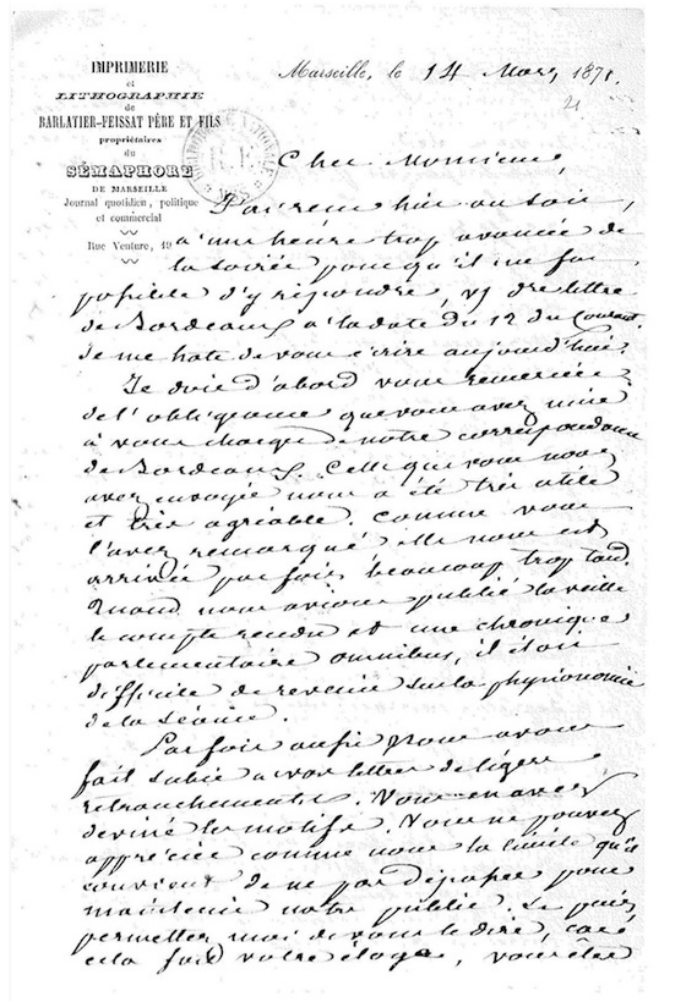
52. Je dois d'abord vous remercier de l'obligeance que vous avez mise à vous charger de notre correspondance de Bordeaux. Celle que vous nous avez envoyée nous a été très utile et très agréable. Comme vous l'avez remarqué, elle nous est arrivée parfois beaucoup trop tard. Quand nous avons publié la veille le compte-rendu et une chronique parlementaire [omnibus], il était difficile de revenir sur la physionomie de la Séance⁷⁸.

53. Parfois aussi nous avons fait subir à vos lettres de légers retranchements. Vous en avez deviné le motif. Vous ne pouvez apprécier comme nous la limite qu'il convient de ne pas dépasser pour maintenir notre public. Et puis, permettez-moi de vous le dire, car cela fait votre éloge, vous êtes poète, trop poète parfois. L'usage vous [entraîne] dans la description de vos séduisants tableaux, vous vous laissez emporter au point de sacrifier quelques fois le sérieux de l'effet. C'est un reproche que bien des gens voudraient mériter, car il n'est pas donné à tout le monde d'être assez poète et assez brillant littérateur pour faire oublier le côté sérieux des choses. Peut-être aussi, permettez-moi de vous le dire en toute franchise, votre critique des personnes est-elle parfois un peu trop sévère, dans un temps où la conciliation est à l'ordre du jour.

⁷⁶ Cette lettre est écrite sur papier à en-tête du *Sémaphore*.

⁷⁷ La lettre de Zola n'a pas été retrouvée. La dernière chronique de Zola en provenance de Bordeaux, datée du 12 mars, fut publiée le 14.

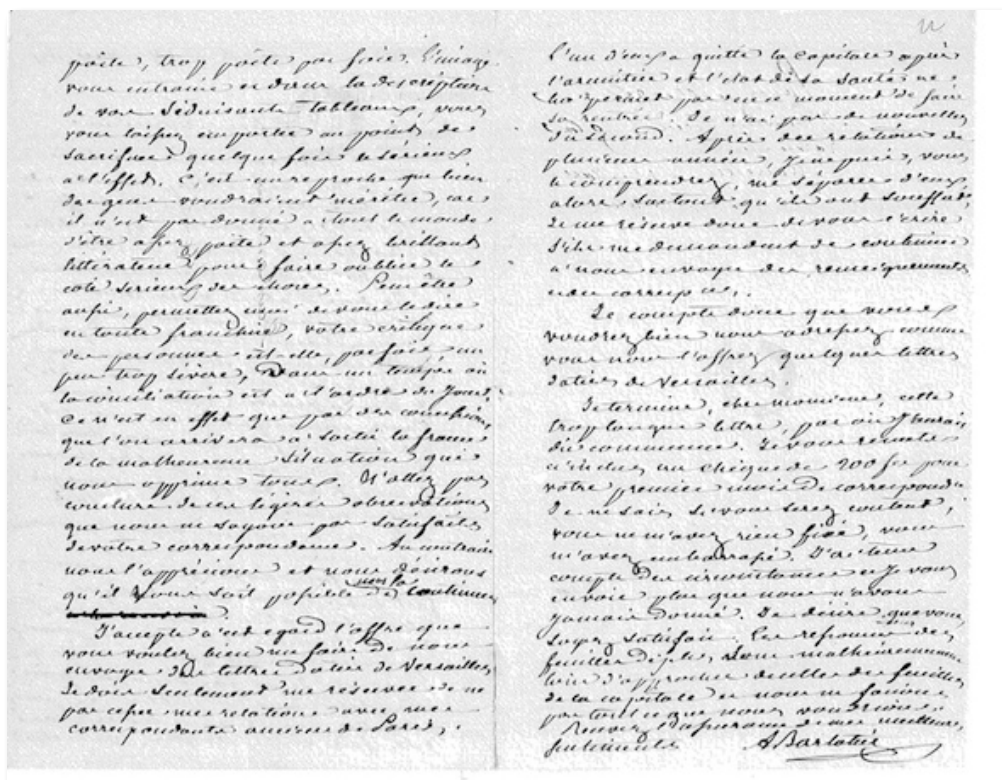
⁷⁸ Il y avait un délai de 2 à 3 jours entre l'envoi et la publication des lettres. Cela semble en effet poser des problèmes. Certains numéros du *Sémaphore* contiennent plus d'une lettre de Zola, par exemple les numéros du 19-20 février et du 22 février. D'autres contiennent des correspondances en provenance de Bordeaux qui ne semblent pas être de Zola, par exemple les numéros du 25-26 février et du 1^{er} mars. Voir Ripoll, *Bibliographie, op. cit.*, p. 9-11. Voir *supra*, paragraphe 14.



54.

55. Ce n'est en effet que par des [concessions] que l'on arrivera à sortir la France de la malheureuse situation qui nous opprime tous. N'allez pas conclure de ces légères observations que nous ne [sommes] pas satisfaits de votre correspondance. Au contraire, nous l'apprécions et nous désirons qu'il vous soit [?] possible de nous la continuer.
56. J'accepte à cet égard l'offre que vous voulez bien nous faire de nous envoyer des lettres datées de Versailles. Je dois seulement me réserver de ne pas [cesser] mes relations avec mes correspondants [anciens] de Paris. L'un d'eux a quitté la capitale après l'armistice et l'état de sa santé ne lui permet pas en ce moment de faire sa rentrée. Je n'ai pas de nouvelles du second. Après des relations de plusieurs années, je ne puis, vous le comprendrez, me séparer d'eux. [Alors] surtout qu'ils ont parfois souffert, je me réserve donc de vous écrire s'ils me demandent de continuer à envoyer des renseignements et des correspondances.

57. Je compte donc que vous voudrez bien nous adresser comme vous l'offrez quelques lettres datées de Versailles⁷⁹.
58. Je termine, cher monsieur, cette trop longue lettre, par où j'aurais dû commencer. Je vous remets ci-inclus un chèque de 200 fr pour votre premier mois de correspondance. Je ne sais si vous serez content, vous ne m'avez rien fixé, vous m'avez embarrassé. J'ai tenu compte des circonstances et je vous envoie encore plus que nous n'avons jamais donné. Je désire que vous soyez satisfait. En [?] de feuilles déjà [?] vous sont malheureusement loin d'approcher de celles des feuilles de la capitale et nous ne faisons pas tout ce que nous voudrions.
59. Agréez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments.
60. É. Barlatier



⁷⁹ Zola n'a repris ses chroniques que le 19 avril 1871. Les raisons de ce retard ne sont pas entièrement claires, mais Zola affirme, lorsqu'il recommence ses chroniques pour le Sémaphore, qu'ayant trouvé un moyen de faire parvenir ses articles à Marseille, il peut reprendre ses chroniques (SM 71/04/25). De plus, les chroniques parviendront initialement de Paris. Voir *supra*, paragraphes 25-28.

61. **Louis Ulbach, Lettre à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24524, f^{os} 325-326), 5 mars 1871**
62. Mon cher Zola⁸⁰,
63. Je vous fais envoyer *La Cloche* et j'espère que vous la recevrez exactement⁸¹. Je vous remercie de la petite commission que vous avez faite auprès de Charles Simon⁸². Je vous remercie aussi de vos correspondances⁸³. Quelques-unes n'étaient pas dans l'esprit exact du journal ; mais avec une petite précaution oratoire, j'ai mis l'harmonie en vous laissant toute votre indépendance⁸⁴. Je trouve que vous faites cela très bien et quand vous serez à Paris, en causant un peu de ce qu'il faudr[ait] mettre dans l'ombre, vous serez, si vous voulez, pour *La Cloche* un excellent rédacteur du compte rendu de la Chambre⁸⁵. Cela vous fera ainsi à *La Cloche* la situation que vous désirez. En attendant, faites ce que vous voudrez pour *Le Sémaphore*. Après ce litige épouvantable et ce qui s'ensuit, *La Cloche* ne peut pour le temps écoulé vous payer beaucoup ; je désire donc que vous trouviez une rémunération qui compense cette [ladrerie] forcée⁸⁶. Mais croyez bien que je veux vous faire, si vous voulez, la part très honorable de [futurs actions] à venir⁸⁷. Je m'imagine que vous avez trouvé une veine et qui vous fera honneur.
64. Quant aux actions, il faut bien faire comprendre aux gens de la gauche (du bon sens) qu'ils n'ont pas d'organe à Paris. Ils ne constituent pas fortement le parti de la République dans la presse. Ils [seront mangés par les [monarchiens]] et les sociaux à la première crise.

⁸⁰ Cette lettre est écrite sur papier à en-tête de *La Cloche*.

⁸¹ Dans sa réponse datée du 8 mars, Zola affirme avoir reçu le journal (Voir *Corr.*, tome II, l. 129, p. 284).

⁸² Dans une lettre non datée, Ulbach avait demandé à Zola de distribuer « des adhésions pour des actions à *La Cloche* » (BNF, MSS, n.a.f. 24524, f^o 323).

⁸³ C'est-à-dire les correspondances parlementaires en provenance de Bordeaux.

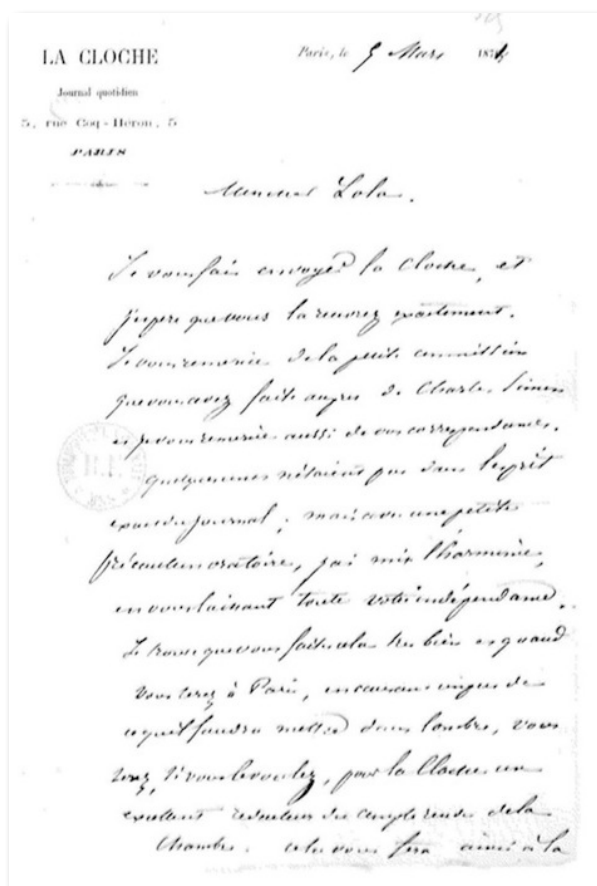
⁸⁴ Ulbach avait ajouté la note suivante en préface de la chronique de Zola du 22 février : « En publiant les "Lettres de Bordeaux", nous laissons à chacun de nos correspondants la responsabilité de son opinion. Si nous faisons rentrer dans la discipline étroite du journal des lettres écrites à distance, et sous le coup de l'émotion, nous leur enlèverions leur physionomie, leur intérêt. Voilà pourquoi nous laissons M. Zola écrire ce qu'il pense, quoiqu'il ne pense pas comme nous sur certains faits et sur certains hommes. » (CL 71/02/22). Voir *supra*, paragraphes 30-33.

⁸⁵ Zola continue effectivement à écrire pour *La Cloche* en rentrant à Paris. Il y publiera 386 articles entre le 19 février 1871 et le 20 décembre 1872. Voir Mitterrand et Suwala, *Bibliographie*, *op. cit.*

⁸⁶ Au sujet de la rémunération de Zola, Ulbach avait affirmé : « Envoyez-moi ce que vous voudrez, ce que vous pourrez et je vous le [paierai] comme je le pourrai, c'est-à-dire le mieux possible » (Louis Ulbach, Lettres à Zola (BNF, MSS, n.a.f. 24524 f^o 324). Voir *supra*, paragraphe 12.

⁸⁷ On ignore si Zola reçut ces actions.

65. À bientôt et rapportez-moi quelques silhouettes des députés ruraux en attendant que nous puissions les contempler de visu⁸⁸.
66. À vous sincèrement,
67. L. Ulbach
68. Je vous fais envoyer 2 exemplaires. Faites remettre l'un à Simon ou faites-le circuler.



⁸⁸ Zola semble en effet s'exécuter dans ses chroniques du 12 et du 13 mars. Voir *supra*, paragraphe 35.

Cher Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser
instantanément, par le Courrier, après avoir
épuisé toutes les ressources de la Bibliothèque
Nationale, les ouvrages que vous m'avez
demandés, et dont je suis sûr que vous serez
très satisfait. Mais voyez bien que
je ne vous fais pas de cadeau, et que
partout les honoraires de la Bibliothèque
Nationale sont payés. Les ouvrages que vous
m'avez demandés sont en vente à la
Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Cher Monsieur, j'ai l'honneur de vous adresser
instantanément, par le Courrier, après avoir
épuisé toutes les ressources de la Bibliothèque
Nationale, les ouvrages que vous m'avez
demandés, et dont je suis sûr que vous serez
très satisfait. Mais voyez bien que
je ne vous fais pas de cadeau, et que
partout les honoraires de la Bibliothèque
Nationale sont payés. Les ouvrages que vous
m'avez demandés sont en vente à la
Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.

Je vous prie de bien vouloir
m'adresser vos ordres de paiement
(à Paris) qui me parviendront
à Paris. Et si vous n'avez pas
encore de la Bibliothèque Nationale.